

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Situation : Le village est situé dans la vallée de la Sorne, au pied et sur la pente d'un coteau.

Village de l'arrondissement, canton et bureau de poste de Lons-le-Saunier ; chef-lieu futur de perception et perception actuelle de Montmorot ; succursale, composée de Courbouzon, le Grand et le Petit-Messia ; à 3 km de Lons-le-Saunier. Altitude 270 m.

Le territoire est limité au nord par Montmorot, au sud par Gevingey et Geruge, à l'est par Lons-le-Saunier, Macornay et Geruge, à l'ouest par Messia et Gevingey.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Lons-le-Saunier, à Messia, à Macornay et à Montmorot ; par la Sorne et le canal de dérivation de cette rivière, par les ruisseaux du Bourbouillon, de Gougou et de la fontaine Odin.

Les maisons sont généralement groupées, construites en pierre, couvertes en tuiles et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. On y remarque les belles habitations de MM. de Girangy, Harpin, Buchin, Baupal, Guyenot et Cassabois. La position de Courbouzon est charmante. Les maisons se cachent sous des massifs d'arbres fruitiers ou d'agrément. Les eaux vives y abondent. Tout concourt à rendre le paysage très riche. Il ne manque qu'un horizon plus vaste.

Population : en 1790 : 318 habitants ; en 1846, 425 ; en 1851, 441, dont 220 hommes et 221 femmes ; 84 maisons ; 112 ménages. En 2002 : 5652 habitants, les « Courbouzonais ».

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1643.

Vocabulaire : saint Désiré.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux archives départementales avant, où Courbouzon a reçu les cotes 5 E 234/47 à /53. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 271, 3 E 2863 à 28712 et 3 E 8050 et 8051. Tables décennales : 3 E 1122 à 1126, 3 E 1227 à 1231.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 315, 322, 323, 1220, 5 Mi 11 et 12, 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1814 : 333 Ha 89 a divisés en 2275 parcelles que possèdent 171 propriétaires, dont 83 forains, savoir : 132 Ha 64 a en vignes, 71 Ha 12 a en pâtures, 48 Ha 80 a en prés, 40 Ha 60 a en terres labourables, 6 Ha 84 a en rochers, 5 Ha 22 a en jardins, 4 Ha 38 a en friches, 3 Ha 06 a en sol et aisances des maisons, 2 Ha 67 a en vergers, 63 a en bosquets, 54 Ha en bois, 51 a en carrières, 29 a en terrains plantés, 20 a en promenades, 13 a en saussaies, 10 a en parterres, 3 a en canaux d'irrigation.

Le sol, montagneux et d'une médiocre fertilité, produit du blé, du maïs, des légumes secs, peu de navette, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, des vins rouges et blancs, d'une qualité ordinaire, du foin et des fourrages artificiels.



On importe les deux cinquièmes des céréales et on exporte les trois quarts des vins.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques chèvres. 8 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne non utilisée, des carrières de gypse, dont l'exploitation a été abandonnée depuis 1848, des carrières de bonne pierre à bâtir, de taille et à chaux ordinaire et hydraulique, exploitées.

Il y a un moulin à farine, un battoir et une huilerie.

Les patentables sont 1 marchand mercier, 1 menuisier, 1 taillandier, 1 mécanicien et 1 marchand de vin en gros.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier. Leur principale ressource consiste dans la culture de la vigne et le laitage, qu'ils apportent vendre chaque jour à Lons-le-Saunier.

Biens communaux : une église, un ancien cimetière à l'entour, un cimetière nouveau établi en 1836, au nord du village, un presbytère, une maison commune construite en 1841, qui a coûté 7500 fr. ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 35 élèves ; et 67 Ha 10 a de parcours, marais, friches, carrières, rochers et terres labourables, d'un revenu cadastral de 248 f.

Budget : recettes ordinaires 1432 fr., dépenses ordinaires 1214 fr.

Bureau de bienfaisance : ses seules ressources consistent dans les subventions accordées par la commune.

NOTICE HISTORIQUE

Courbouzon, *Corbozon*, bâti au pied de la montagne que couronnait la tour romaine de Mont-Orient, offre peu de vestiges d'antiquités. Les médailles qu'on rencontre sur différents points de son territoire et surtout dans les contrées dites au *Champ-de-Chilly* et aux *Canettes*, font supposer cependant que ce lieu fut fréquenté par les conquérants de la Gaule.

Seigneurie : L'histoire de la seigneurie de Courbouzon n'est pas d'un grand intérêt ; ce n'était ni un fief important, ni le manoir d'un seigneur puissant, mais un domaine appartenant aux époques anciennes, aux sires de Pymont, qui n'y résidaient point. Le seigneur avait en 1700, la justice haute, moyenne et basse sur ses sujets, avec droit d'instituer un bailli, un juge châtelain, un procureur d'office, un greffier, un messier, un sergent et un tabellion ; de publier tous testaments et donations, de percevoir un droit de lods sur les mutations, à raison de quatre blancs par franc, un impôt en cas de nouvelle chevalerie, voyage d'outre-mer ou emprisonnement du seigneur, et de faire faire la montre d'armes. Il avait la pêche et la chasse exclusives, la propriété des cours d'eau, des deux moulins de Bricollincé, l'emplacement de l'ancien moulin Filandrier, les langues des grosses bêtes tuées dans le village et le droit d'établir le ban des vendanges. Les habitants pouvaient pêcher à la main seulement et se servir des carrières. Ils n'étaient point soumis à la main-morte. Les échevins établissaient un messier pour la garde des vignes, faisaient la taxe du pain, du vin et ordonnaient la visite des cheminées. Le signe patibulaire, pour l'exécution des criminels, fut successivement dans les contrées dites aux *Vieilles Fourches* et aux *Es-Fourches*.

Seigneurs : La prévôté de ce village fut inféodée, à titre héréditaire, à une famille noble qui en prit le nom. Les gentilshommes qui la possédaient se qualifiaient de seigneurs de Courbouzon. Jean de Courbouzon, écuyer, vivait en 1324. En 1359, Omidat de Corbozon accompagnait le bailli d'Aval dans la chevauchée faite contre le sire de Joux. En 1463, Antoine de Courbouzon assistait aux funérailles du prince d'Orange à Nozeroy. La dernière héritière de cette maison s'allia à Simon de Chantrans. Hugues de Poligny, seigneur d'Augea, épousa Jeanne de Chantrans, dame de Courbouzon, dont il eut François et Jean, seigneur de Courbouzon, châtelain de Montmorot en 1559, et gentilhomme de la maison de l'empereur.

Jean de Poligny étant mort sans enfants laissa sa fortune à Claude de Poligny, son neveu. Claude de Poligny eut de Claudine de Montrichard, Henri et François de Poligny. Henri, seigneur d'Augea et de Courbouzon, eut de Claudine Dupin, dame du Fief, Madeleine de Poligny, qui fut leur héritière et



porta la terre de Courbouzon à Guillaume de Poligny, seigneur d'Evans, son mari. Madeleine de Poligny mourut en 1650, et fut inhumée dans l'église de Courbouzon. Claude-Antoine de Poligny, l'une de ses filles, ayant eu Courbouzon et Chantrans dans son lot, en fit donation, le 31 mai 1680, à noble François Boquet, son petit-neveu, conseiller au parlement de Dole, fils de Georges Boquet et d'Anne Sachet, et petit-fils de Françoise de Poligny et de Guillaume Sachet, écuyer, seigneur de Bregille. François Boquet, seigneur de Courbouzon, épousa, le 16 octobre 1680, Françoise de Mailly Château-Renaud, fille de Jean de Mailly, conseiller du roi, grand gruyer et maître des eaux et forêts à Chalon-sur-Saône. De cette union naquit Claude-Antoine Boquet de Courbouzon, seigneur dudit lieu et de Chantrans, conseiller au parlement de Franche-Comté, nommé chevalier au mois de décembre 1725. Par lettres-patentes du mois de décembre 1740, le roi unit les terres de Courbouzon et de Chantrans et les érigea en sa faveur en baronnie, sous le nom de Courbouzon. Par autres lettres du mois de juin 1747, Louis XV unit et incorpora la seigneurie de Montmorot à la baronnie de Courbouzon, et nomma Claude-Antoine Boquet, président à mortier au parlement de Besançon. Ce seigneur était le mécène des gens de lettres dans sa province. Il fut le fondateur et le premier secrétaire perpétuel de l'académie de Besançon. Il eut entre autres enfants, de Claire-Thérèse David, un fils, nommé Claude-François, chevalier, baron de Courbouzon, seigneur de Montmorot, etc., président à mortier au parlement de Franche-Comté, qui épousa le 5 septembre 1740, Aune-Madeleine le Bas de Girangy. Claude-Antoine-Catherine de Boquet, baron de Courbouzon, né à Besançon, le 19 septembre 1741, fils des précédents, épousa le 12 mai 1775 Marie-Jeanne-Baptiste-Bénigne Chifflet d'Orchamps, et fut nommé le 12 mars 1777, président à mortier du parlement de Besançon. Il laissa pour ses héritières quatre filles, dont l'aînée, Mme Marie-Marguerite-Françoise de Boquet de Courbouzon, a épousé M. de Girandy, et est encore vivante.

Fief : Il y avait à Courbouzon un fief particulier possédé par la maison de Savaigné (Savagna). Hugues de Savaigné, chevalier, châtelain de Montmorot et bailli d'Aval, en faisait hommage en 1350.

Château : L'ancien château-fort de Courbouzon n'existe plus. Il n'en reste que quelques pans de murs. Le château actuel a été construit par Marie-François de Boquet de Courbouzon, prieur d'Arbois et de Frontenay, en 1742. Sa forme est celle d'un parallélogramme très allongé. Sur la porte d'entrée sont richement sculptées les armoiries des anciens seigneurs. Le jardin et les plantations qui l'entourent rendent cette résidence très agréable. Elle est habitée par M. de Girangi, Mme veuve de Girangi sa mère et par sa famille.

Eglise : Courbouzon dépendait autrefois de la paroisse de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier. Après l'érection de la chapelle de Macornay, les habitants furent autorisés à y aller entendre les offices. Par acte passé au mois de mai 1515, Jean Sanglier, prieur commandataire du prieuré de Saint-Désiré, leur permit, sur la demande de noble Simon (de Chantrans), leur seigneur, et des échevins, de construire une chapelle à Courbouzon, sous le vocable de saint Roch, dont la fête se célébrerait le 16 août, sous la seule condition qu'ils lui paieraient ainsi qu'à ses successeurs la redevance annuelle de deux gros vieux, et qu'ils lui devraient à dîner, après la grand'messe, le jour de la fête patronale. Il fut convenu qu'il y aurait des fonts baptismaux dans cette chapelle, mais que les morts continueraient d'être enterrés dans le cimetière de Saint-Désiré. Les habitants choisissaient leur vicaire et le nommaient pour trois ans. Claude-Antoine de Poligny, dame de Courbouzon, fonda dans cette église, le 22 novembre 1679, une chapelle, sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire, de saint Claude et de saint Antoine, qui fut transférée dans le château, le 17 septembre 1732. Il y avait une autre chapelle dédiée à saint Eloy, et une sacristie construite en 1735.

L'église actuelle est orientée et dédiée à saint Roch. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles, d'un chœur et d'une sacristie. Le clocher est du style ogival et date de 1575. Les autres parties de l'édifice ont été reconstruites en 1846, sur les fondations de l'ancienne église. Elles sont décorées de pilastres de l'ordre dorique, sur lesquels s'élèvent les arcs-doubleaux des voûtes. La porte d'entrée, en arc aigu, appartient à la construction primitive. On remarque dans cette église deux châsses renfermant

l'une, les reliques de saint Roch, et l'autre, celles de saint Félix, qui ont été rapportées de Rome il y a quelques années, par M. Maurice Buchin ; deux tableaux peints sur bois, précieux par les costumes variés des personnages ; la pierre tombale de Pierre-Antoine Muiard, avocat au parlement et bailli de Moirans, mort le 12 juillet 1787 ; celle de Madeleine de Poligny, dame de Courbouzon, et plusieurs autres.



Loges des pestiférés : Pendant la peste de 1656, des baraques avaient été placées aux *Prés des Nues* pour recevoir les malades. Un cimetière y servait à l'inhumation des pestiférés.

Evènements divers : L'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun fait mémorable arrivé à Courbouzon. Ce village dut être brûlé pendant les guerres du XVII^e siècle, car deux maisons seulement paraissent être antérieures à cette époque. Le 21 octobre 1795, les républicains de Lons-le-Saunier se portèrent au château, pour y faire une visite domiciliaire ; leurs recherches n'amenèrent aucun résultat.

Bibliographie : Annuaire du Jura, 1848.